



République Française – Département de la Sarthe
MAIRIE DE SAINT MARS D'OUTILLÉ
Tél. : 02 43 42 74 38 – 02 43 42 76 12
E-Mail: sg.st.mars.outille@gmail.com

**Mesdames et Messieurs
Les Membres du Conseil Municipal**

Objet : Convocation à une réunion publique du Conseil Municipal

Saint Mars d'Outillé, le 21 mai 2026

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la prochaine réunion publique du conseil municipal qui se réunira le **Vendredi 29 mai 2026, à 19h30 en mairie.**

L'ordre du jour sera le suivant :

- 1. Approbation des Procès-Verbal du 24 avril 2026 ;**
- 2. Aménagement du territoire :**
 - Plan de gestion différenciée : présentation et approbation ;
- 3. Conseil Municipal Enfants ;**
- 4. Communauté de communes ;**
- 5. - Résidence sénior :**
 - Vente des parcelles ;
 - Dénomination de la voie.
- 6. Finances :**
 - Budget assainissement, vote du CFU 2025 ;
 - Budget principal, vote du CFU 2025 ;
 - Décision modificative n°1 ;
 - Marché électricité : convention avec l'UGAP ;
 - Remboursement de frais de garde ou d'assistance des élus.
 - DETR, demande au titre de l'année 2026 ;
 - Bibliothèque, opération de désherbage.
- 7. Urbanisme ;**
- 8. Informations diverses.**

Je vous prie de croire, **Cher(e) Collègue**, à l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Le Maire,
Laurent HUREAU**

